



## SAUT FM - Débardage - Gymkhana 02.07.2022

Tavannes, Lanz Jardin Horses Arena

Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches et le National FM



**FM**

**Présidente du CO**  
**Cheffe de Service**  
**Secrétaire du CO**

Bessire Julie, Le Noirmont JU  
Häring Jeanne, Péry BE (079 585 39 91)  
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)

**Présidente du jury**  
**Constructrice de parcours**  
**Vétérinaire**

Lempen Maryline, Bossonnens FR (Saut)  
Wipraechtiger Léa, Dompierre FR (Constr. saut)  
Rondez-Jeannerat Elise, Plagne BE

Délais: **30.05.2022**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **01.06.2022 21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie		Details	NG	Prix	Remarques
<b>Saut</b>							
1	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	FM/HF1: Hauteur 70 cm , 4 et 5 ans FM/HF, pas de limite des points, 50% des partants seront classés. Brevet ou licence obligatoire
3	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	FM/HF2: Hauteur 80 cm , chevaux de 6 ans FM/HF, pas de limite des points, chevaux de 7 ans et plus, limite de points à 60, 50% des partants seront classés. Brevet ou licence obligatoire
5	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	FM/HF3: Hauteur 90 cm , chevaux de 7 ans et plus, 50% des partants seront classés. Brevet ou licence obligatoire
2	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	Idem épreuve n°1
4	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	Idem épreuve n°3
6	02.07.22	S	SP/CS	Barème: 2 phases A au chrono	35	Argent ou en nature, Plaques aux classés	Idem épreuve n°5
<b>Débardage</b>							
7	02.07.22	D	SP/CS	Barème: Rücke	35	plaques et 30.- en espèce ou en nature aux paires classées, classés 50% FM / HF	Débardage L, selon règlement et directives FSFM. Inscription voir sous remarques.
8	02.07.22	D	SP/CS	Barème: Rücke	35	plaques et 30.- en espèce ou en nature aux paires classées, classés 50% FM / HF	Débardage M, selon règlement et directives FSFM. Inscription voir sous remarques.
9	02.07.22	D	SP/CS	Barème: Rücke	35	En nature	Toutes les races admises, tenue correcte exigée et matériel remplissant les directives de sécurité. Débardage en main ou équivalent au niveau L, selon règlement et directives FSFM. Inscription voir sous remarques.

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
<b>Gymkhana</b>						
10	02.07.22	D SP/CS	Barème: Gymk	35	plaques et 30.- en espèces ou nature aux paires classés 50% FM/HF	Gymkhana officiel FM / HF, degré 1. Selon règlement et directives FSFM, brevet ou licence obligatoire. Inscription voir sous remarques.
11	02.07.22	D SP/CS	Barème: Gymk	35	plaques et 30.- en espèce ou en nature aux paires classées, classés 50% FM / HF	Gymkhana officiel FM / HF degré 2. Selon le règlement et directives FSFM, brevet ou licence obligatoire. Inscription voir sous remarques.
12	02.07.22	D SP/CS	Barème: Gymk	35	plaques et 30.- en espèce ou en nature aux paires classées, classés 50% FM / HF	Gymkhana officiel FM / HF degré 3. Selon règlement et directives FSFM, brevet ou licence obligatoire. Inscription voir sous remarques.
13	02.07.22	D SP/CS	Barème: Gymk	35	plaques et prix en nature, classés 30%	Gymkhana libre, degré I cavaliers-ères jusqu'à 16 ans. Selon règlement et directives FSFM, toutes races admises
14	02.07.22	D SP/CS	Barème: Gymk	35	plaques et prix en nature, classés 30%	Gymkhana libre, degré II cavaliers-ères plus que 16 ans. Selon règlement et directives FSFM, toutes races admises. Inscriptions voir sous remarques.

**Engagements/Finances**

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

**Annulations/Mutations**

Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (my.fnch.ch). (Dressage : le changement d'une paire complète compte comme nouvelle inscription !)

**Phase d'engagement ultérieur**

Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieur est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai.

**Listes de départ et de résultat**

Sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.

**Listes et autres informations**

www.gestion-concours.ch - mail: info@gestion-concours.ch

**Remarques**

Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.

Les épreuves sont organisées selon le règlement de la FSSE, et règlement FSFM.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.

Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.

Les inscriptions seront accompagnées de la copie du certificat d'origine où le nom exact de la mère, du père et du père de la mère seront clairement indiqués, pour tous les chevaux qui ne sont pas inscrits par internet. Attention !! Toutes les inscriptions incomplètes ou non payées au délai d'inscription ne seront pas prises en considération. Indiquer s.v.p. sur le bulletin de versement pour quel cheval et/ou meneur - cavalier le paiement est fait.

**Finance d'inscription Débardage et Gymkhana**

SEULEMENT pour débardage et gymkhana: à effectuer en même temps que l'inscription: Société de Cavalerie vallée de Tavannes Banque Raiffeisen Pierre Pertuis 2605 Sonceboz-Sombeval CH14 8080 8008 0999 8941 1, merci de faire le paiement par e-banking

---

<b>Inscription Débardage et Gymkhana</b>	Envoyer inscription officielle à: Justine Glatz, Route de la Scierie 11, 2732 Saicourt, glatzjustine@gmail.com , aucune inscription sur place
<b>Constructeur débardage</b>	Adrien Cattin, Les Bois (JU)
<b>Constructrice Gymkhana</b>	Maya Bueche

---